

**cinéma  
public**  
Val-de-Marne

**GUIDE DE  
L'ENSEIGNANT**

**Collège**

au **cinéma**

dans le Val-de-Marne

2026  
2027

## SOMMAIRE

### I – LES ACTEURS DU DISPOSITIF

#### 1. PRÉSENTATION

#### 2. LES COLLÈGES PARTENAIRES

#### 3. LES SALLES DE CINÉMA PARTENAIRES

### II – PRÉSENTATION DE LA PROGRAMMATION

#### 4. LES FILMS

#### 5. LE FESTIVAL CINÉ-JUNIOR

### III – L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE ET LA FORMATION

#### 6. POUR LES ÉLÈVES

a) Les projections en salles de cinéma partenaires

b) Les ressources pédagogiques et culturelles

c) Les interventions professionnelles

#### 7. POUR LES ENSEIGNANTS

a) Les ressources pédagogiques et artistiques

b) La formation

c) L'espace privé

d) Le carnet de bord

### IV – INFORMATIONS PRATIQUES

#### 8. TARIFS

#### 9. TRANSPORTS

#### 10. CONTACTS

## I – LES ACTEURS DU DISPOSITIF

### 1. PRÉSENTATION

Le dispositif national Collège au cinéma, initié en 1989 par le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Éducation Nationale propose aux collégiens de découvrir des oeuvres cinématographiques lors de projections organisées à leur intention dans des salles de cinéma. Ils se constituent ainsi la base d'une culture cinématographique grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants, les salles partenaires et les intervenants professionnels.

Collège au cinéma dans le Val-de-Marne est une initiative du Conseil départemental du Val-de-Marne qui finance sa mise en place à l'échelle de son territoire depuis 2002 et à laquelle le Rectorat de Créteil, la DRAC Île-de-France, le Centre National de la Cinématographie et de l'image animée, l'Archipel des lucioles sont également associés. L'Association Cinéma Public Val-de-Marne est en charge de sa coordination. Elle travaille en étroite collaboration avec l'Inspection académique et la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle du Rectorat de Créteil.

Le dispositif s'intègre dans les actions cinématographiques déjà en place dans le département et tout particulièrement au festival Ciné Junior.

### 2. LES COLLÈGES PARTENAIRES

L'opération repose sur le volontariat des chefs d'établissement et des équipes enseignantes ; elle se déroule sur le temps scolaire et fait partie intégrante du volet d'éducation artistique et culturelle du projet d'établissement (cf. B.O. de l'Éducation nationale n°19 du 8 mai 2008 : « *Dès la rentrée 2009, les projets d'écoles ou d'établissements, élaborés en concertation avec les institutions culturelles et les collectivités territoriales, devront tous intégrer un volet culturel concernant tous les élèves* »). Les équipes pédagogiques veillent à établir des liens constructifs et réciproques entre le dispositif et les disciplines scolaires représentées, en évitant l'instrumentalisation de part et d'autre. Elles peuvent s'appuyer sur les instructions et programmes concernant l'éducation à l'image et favoriser le travail interdisciplinaire.

**Un enseignant coordinateur** est désigné dans chaque collège.

Tout au long de l'année, il est l'interlocuteur privilégié de la coordinatrice du dispositif et s'engage à lui transmettre les éléments utiles à sa mise en œuvre dans les délais nécessaires. Il fait le relais des informations auprès de sa direction et de ses collègues au fur et à mesure de leur réception et programme avec le cinéma partenaire les projections pour les classes inscrites.

Une convention entre l'association Cinéma Public Val-de-Marne et chaque collège est adressée aux chefs d'établissement en début d'année scolaire. Elle finalise l'inscription de l'établissement, engage le collège à participer à la totalité du dispositif et à en respecter les principes de fonctionnement. **Celle-ci doit impérativement être signée et renvoyée à la coordination avant le 1<sup>er</sup> jour de formation des enseignants**, date de lancement du dispositif qui aura lieu avant les vacances de la Toussaint.

### 3. LES SALLES DE CINÉMA PARTENAIRES

Les salles de cinéma du Val-de-Marne partenaires de Collège au cinéma proposent aux élèves et enseignants participants des conditions d'accueil et un accompagnement privilégié. Lors de la confirmation de l'inscription par la coordination avant les vacances d'été, un cinéma partenaire sera indiqué au collège pour une collaboration tout au long de l'année.

## II – PRÉSENTATION DE LA PROGRAMMATION

### 1. LES FILMS

Le comité de pilotage Collège au cinéma dans le Val-de-Marne a choisi 3 films dans le catalogue national du dispositif. Les 2 premiers films de la programmation issus du catalogue national sont obligatoires, le troisième film est optionnel. Les 2 autres longs métrages ou programmes de courts métrages seront issus du festival Ciné Junior dont la programmation sera déterminée au cours des mois à venir, ces 2 séances sont obligatoires dans le cadre du dispositif.

Les 2 ou 3 films (hors festivals) sont communs à tous les niveaux, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.  
Tel que le préconise le dispositif, *Nos Soleils* sera vu en Version Originale Sous-Titrée en Français.

Les 3 films et programmes issus du catalogue national proposent autant de manières différentes de faire des films, de raconter des histoires et d'interroger notre rapport aux images et aux mondes qu'elles représentent. Le parcours de cinéma des élèves sera complété comme chaque année par une immersion pendant le festival **Ciné Junior**, où chaque classe ira voir un film de la thématique de la 37<sup>e</sup> édition et un film ou le programme de courts métrages de la compétition internationale.

**AUX ORIGINES DE LA FICTION : ALICE GUY, PIONNIÈRE DU CINÉMA**  
Programme de 17 courts métrages | France | 1900-1907 | 55 min. | muet



*La Fée aux choux* est considérée comme l'un des premiers films de fiction de l'histoire du cinéma. À cette époque le métier de cinéaste n'existe pas encore, Alice Guy fera alors partie de celles et ceux qui l'inventent. Ce programme de courts métrages vous propose de revenir aux origines du cinéma, à travers des oeuvres, réalisées ou attribuées à la première réalisatrice, dont l'importance de l'oeuvre dans l'histoire du cinéma a souvent été minimisée mais qui fait aujourd'hui l'objet d'un véritable travail de réhabilitation.

Les projections auront lieu au premier trimestre.

### PARCOURS DE SPECTATEURS EN FESTIVAL DE CINÉMA

Deux propositions au festival **Ciné Junior** choisies en collaboration avec le festival, les responsables des cinémas partenaires et la coordination du dispositif.

festival  
**cine  
junior**

**UN REGARD CONTEMPORAIN SUR LA RURALITÉ : NOS SOLEILS DE CARLA SIMÓN**  
Fiction | Espagne, Italie | 2022 | 2h00 | VOSTFR



En Catalogne, une région d'Espagne, la famille Solé cultive des terres appartenant à la famille Pinyol depuis des générations. Le propriétaire veut désormais y installer des panneaux solaires, plus rentables ; les Solé devront partir à la fin de l'été. Toute la famille participe à la dernière récolte de pêches : l'aïeul, Rogelio, ses enfants, Quimet et Nati, et ses petits-enfants, Roger, Mariona et Iris. Tous sont affectés à leur façon par la perspective de quitter cette terre et ce mode de vie. Des conflits éclatent, mettant en péril la cohésion de cette micro-société.

Les projections auront lieu au deuxième trimestre.

La réalisatrice Carla Simón nous propose d'admirer l'ordinaire dans ce qu'il a d'universel et de dramatique avec son second long métrage, *Nos Soleils*. À travers les mésaventures de la famille Solé, contrainte d'abandonner son activité agricole et la terre sur laquelle la famille vit depuis la fin de la guerre d'Espagne (1936-1939), la réalisatrice signe une fiction naturaliste qui nous permet de plonger dans le quotidien d'une famille en Catalogne rurale, inspirée par son enfance. Le film interroge notre perception des genres cinématographiques, en laissant le spectateur se perdre dans une fiction maîtrisée aux allures de documentaire et nous offre une représentation de la vie agricole souvent rare au cinéma en réalisant un film lumineux sur une famille qui se déchire.

**MÉLANGE DES GENRES : CHICKEN RUN DE NICK PARK ET PETER LORD**  
Comédie | Grande-Bretagne | 2000 | 1h24 | VF



Embastillée dans un poulailler qui ressemble à un stalag, une compagnie de poules cherche à tout prix à échapper à son funeste destin : Mme Tweedy, la fermière, veut les transformer en tourtes ! Heureusement, le coq Rocky débarque à l'improviste pour les aider... Mais ce dernier ne s'avère pas aussi fiable que prévu. Surtout, le plan machiavélique des Tweedy s'accélère...

Les projections auront lieu au premier ou au troisième trimestre, en fonction des disponibilités de la salle partenaire.

*Chicken Run*, marque l'histoire du cinéma d'animation à sa sortie en 2000. Il s'agit du premier long métrage des Studios Aardman, qui occupent une place singulière dans le paysage de l'animation et dont les petits personnages en pâte à modeler restent indéniables à travers les décennies. C'est un film d'action ancré dans la tradition des films d'évasion, comme un remake, en stop-motion de *La Grande Évasion* de John Sturges. Mais en opposant la barbarie humaine à la candeur animale, et l'inventivité de son héroïne Ginger au machisme ordinaire de Rocky le coq, le film s'éloigne du cinéma dont il s'inspire. Car bien plus qu'un pastiche comique, *Chicken Run* livre au spectateur un beau récit d'émancipation porté par des personnages complexes et attachants.

Ce film n'est pas obligatoire dans le parcours de Collège au Cinéma 2026•2027.

## 2. LE FESTIVAL CINÉ-JUNIOR

La participation au festival Ciné Junior fait **partie intégrante du parcours annuel** des élèves (non optionnelle).



Il se déroule chaque année dans une vingtaine de salles de cinéma du Val-de-Marne avant les vacances scolaires de février.

La 37<sup>ème</sup> édition aura lieu du 20 au 31 janvier 2027.

La manifestation, ambitieuse par sa programmation variée, par ses propositions pédagogiques autour des films et par ses rencontres, s'adresse à tous les publics, enfants, adolescents, familles, etc.

Ciné Junior a pour objectif de permettre aux jeunes du département de **découvrir des films d'époque, genre, technique, format et origine variés**, et d'aider concrètement la diffusion d'œuvres cinématographiques pouvant participer à un véritable éveil artistique du jeune spectateur.

Le festival **Ciné Junior** est organisé par **l'Association Cinéma Public Val-de-Marne**, structure qui coordonne Collège au cinéma dans le Val-de-Marne.

Pendant Ciné Junior, chaque élève **participe à 2 séances** (1 de la thématique annuelle, **Les Métamorphoses**, 1 de la compétition) qui se déroulent dans leur cinéma partenaire du dispositif.

La coordination transmet aux enseignants les propositions de programmation labellisées « Collège au cinéma » dès lors qu'elles sont finalisées, en novembre/décembre.

Les enseignants échangent avec leur salle partenaire pour connaître la programmation envisagée par celle-ci et convenir ensemble de la date et de l'horaire des séances destinées aux classes dans les délais impartis par la coordination.

**Il est à noter que ces choix se font dans une temporalité assez courte qui répond à l'organisation spécifique d'un festival.**

Pour plus d'informations : [cinejunior.fr](http://cinejunior.fr)

### Les ressources pédagogiques

Les films présentés à **Ciné Junior** font l'objet d'un travail d'accompagnement pédagogique approfondi. Tous les ans, des fiches pédagogiques rédigées par des spécialistes (critiques, universitaires...), apportent un point de vue original et personnel notamment sur les 6 longs métrages de la compétition susceptibles d'être vus par les collégiens. Il s'agit de proposer des pistes d'analyses cinématographiques adaptées aux élèves et facilement appropriables par les enseignants et les salles de cinéma partenaires. Ces fiches sont aussi plébiscitées par les sociétés de distribution des films qui peuvent les proposer comme ressources sur le site internet.

## III - L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE ET LA FORMATION

### 1. POUR LES ÉLÈVES

#### a) Les projections en salles de cinéma partenaires

Les élèves découvrent en salle de cinéma les films de la programmation annuelle dans leur format d'origine. Ils bénéficient d'un accompagnement spécifique grâce au travail de médiation mené par l'équipe du cinéma (présentation d'avant-séance et jauge réduite).

#### b) Les ressources pédagogiques et culturelles

Pour les films du catalogue national, des fiches sont éditées par le [CNC](#) (numérique) Elles sont également disponibles sur le site [Transmettre le cinéma](#).

#### c) Les interventions professionnelles

**Films du catalogue national** : les enseignants pourront être mis en contact avec un professionnel pour organiser des interventions théoriques ou pratiques en lien avec la programmation annuelle. Le financement sera à prévoir par le collège (les modalités seront précisées au cours du mois de septembre).

**Films du festival Ciné Junior** : des rencontres en salle ou en classe avec des professionnels du cinéma (théorie ou pratique) et des équipes des films peuvent être proposées (les modalités de financement vous seront précisées en amont).

### 2. POUR LES ENSEIGNANTS

#### a) Les ressources pédagogiques et artistiques

Pour les films du catalogue national, des dossiers sont édités par le CNC (uniquement en version numérique). Ils sont également disponibles sur le site [Transmettre le cinéma](#) ainsi que des supports complémentaires.

Le [site du CNC](#) est également une source d'informations dont un [catalogue](#) interactif de pistes sur les films du dispositif.

Tous les documents disponibles sur la programmation du festival Ciné Junior seront partagés avec les enseignants en amont de l'événement.

#### b) La formation

Dans le cadre du dispositif, il est demandé aux enseignants de préparer et prolonger en classe la découverte des films par les élèves en salle de cinéma. Autant que possible, 3 journées de formation sont organisées via le Plan Académique de Formation (plateforme EAFC - Pratique I Académie de Créteil).

**L'ensemble des enseignants participants sont convoqués par le Rectorat de Créteil pour y prendre part.** Ils sont invités à visionner en salle de cinéma les films au programme (hors films des festivals). Des interventions de professionnels ou d'un membre de l'équipe sont assurées à l'issue de chaque séance afin de transmettre aux enseignants des éléments pour les aborder en classe auprès de leurs élèves. Ces séances sont gratuites.

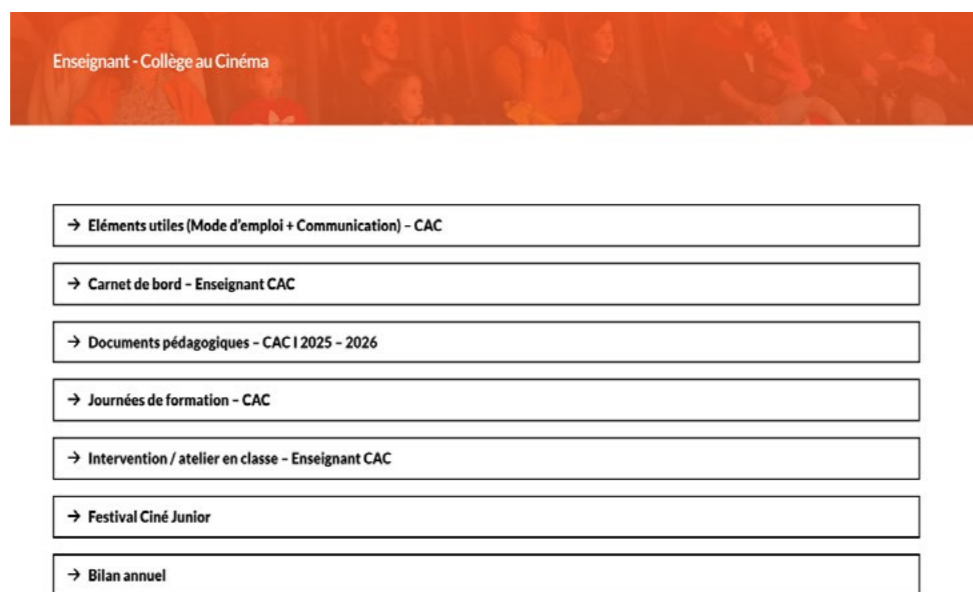
Les films du festival ne pourront pas être visionnés à l'avance et seront choisis par les enseignants en fonction des propositions faites par leur salle partenaire, sur la base de synopsis et des indications données par la coordinatrice, le cinéma et la professeure relais.

Une 3<sup>e</sup> journée de formation pourra être organisée au deuxième trimestre dans des lieux culturels du département consacrée à des ateliers pratiques portant sur des questions liées au cinéma et à ses enjeux. Uniquement un enseignant désigné par collège est convoqué par le Rectorat de Créteil. Le déroulé précis sera transmis avant les vacances de Noël.

### c) L'espace privé sur [cinemapublic.org](http://cinemapublic.org)

Le site de l'association Cinéma Public Val-de-Marne propose un espace privé accessible aux enseignants inscrits au dispositif et permet la mise à disposition d'informations pratiques et de ressources pédagogiques.

Identifiant : enseignantcac  
Mot de passe : enseignantcac



### d) Le carnet de bord

Les enseignants doivent remplir un carnet de bord en ligne au fur et à mesure de leur parcours. Ce document de suivi permet l'évaluation précise du dispositif et l'élaboration d'un bilan annuel. Il donne lieu à une réunion organisée en juin, en présence des enseignants coordinateurs et de l'ensemble des partenaires du projet.



## IV - INFORMATIONS PRATIQUES

Une présentation du dispositif a lieu lors des journées de formation d'octobre.

Par ailleurs, sur demande des établissements, une intervention en classe par le cinéma partenaire, la coordinatrice du dispositif ou la professeure relais peut être proposée aux enseignants en début d'année scolaire afin d'avoir des précisions sur ses modalités de fonctionnement. **La coordinatrice reste disponible par mail et téléphone pour tout échange pendant l'année.**

### 1. TARIFS

Etablissement scolaire : **2,80 €/film et /élève** - Gratuité pour les accompagnateurs. Les collèges s'acquittent directement des factures relatives aux entrées auprès de leur salle partenaire. **Le coût des places doit être pris en charge par l'établissement et non par les familles.**

Si l'établissement le souhaite et en accord avec le cinéma partenaire, la billetterie peut être prise en charge par la part collective du pass Culture.

### 2. TRANSPORTS

L'association Cinéma Public Val-de-Marne pourra éventuellement organiser un transport entre le collège et la salle de cinéma partenaire sous certaines conditions et dans la limite du nombre de trajets mis à disposition gracieusement par le Conseil départemental (sous réserve de modifications).

Actuellement, le critère principal déterminé par le Conseil département pour en faire la demande est que le trajet à effectuer entre le collège et la salle de cinéma partenaire excède 45 minutes, que cela soit à pied ou en transports en commun.

La présence d'élèves en situation de handicap et/ou d'un grand nombre de classes participantes qui rendrait difficile les déplacements du groupe est également prise en considération.

Afin de vous assurer que vous êtes éligibles, et pour pouvoir en bénéficier, il est nécessaire de contacter la coordinatrice dans les jours suivants la rentrée scolaire et au plus tard à la fin du mois de septembre.

### 3. CONTACTS

**Léna Cervoni**  
Association Cinéma Public Val-de-Marne / Coordinatrice du dispositif  
[actionseducatives@cinemapublic.org](mailto:actionseducatives@cinemapublic.org)  
07 49 53 67 76

**Isabelle Bourdon**  
DAAC / Conseillère Cinéma et audiovisuel  
[isabelle.bourdon@ac-créteil.fr](mailto:isabelle.bourdon@ac-créteil.fr)  
01 57 02 66 67

